

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	BONNET Alain
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	031Z7019 <i>Bonnet Alain</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	RTPL ZI DE LA POMME -15 CHEMIN DE LA POMME 31250 - REVEL
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S031Z182
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	19/03/2026
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

contrôle complet et satisfaisant. utilisation des équipements de contrôle dans le respect des prescriptions et de la réglementation en vigueur.

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

19/03/2027

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BONNET Alain



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : DQ-256-PC Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO
Date de mise en circulation : 09/04/2015 N° PV : 26029884

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
26029416	05/01/2026	RAS
26029426	06/01/2026	RAS
26029440	07/01/2026	RAS
26029455	08/01/2026	RAS
26029460	09/01/2026	RAS
26029467	12/01/2026	RAS
26029483	13/01/2026	RAS
26029493	14/01/2026	RAS
26029496	15/01/2026	RAS
26029507	16/01/2026	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BONNET Alain



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BONNET Alain



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BONNET Alain

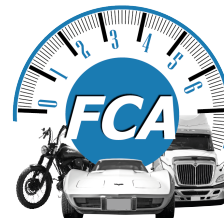


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	BONNET Alain
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	031Z7019 <i>Bonnet Alain</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	RTPL ZI DE LA POMME -15 CHEMIN DE LA POMME 31250 - REVEL
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S031Z182
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	19/03/2026
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
Contrôle complet. bonnes connaissances techniques et réglementaires.

DECISION :	FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	19/03/2027
-------------------	------------------	----------------------------------	-------------------

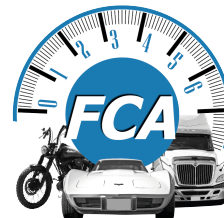
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BONNET Alain



VÉHICULE SUPERVISÉ

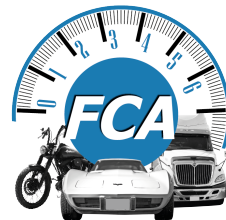
N° d'immatriculation du véhicule : HC-065-WE Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 02/04/2025 N° PV : 26029883

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
26029420	05/01/2026	RAS
26029431	06/01/2026	RAS
26029442	07/01/2026	RAS
26029454	08/01/2026	RAS
26029461	09/01/2026	RAS
26029468	12/01/2026	RAS
26029477	13/01/2026	RAS
26029485	14/01/2026	RAS
26029497	15/01/2026	RAS
26029519	19/01/2026	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BONNET Alain



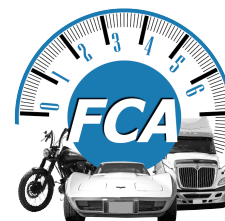
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BONNET Alain

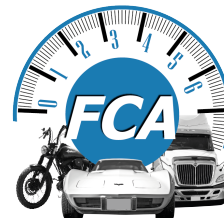


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BONNET Alain



L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.